



RAPPORT RELATIF À LA SOLVABILITÉ ET À LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE 2025

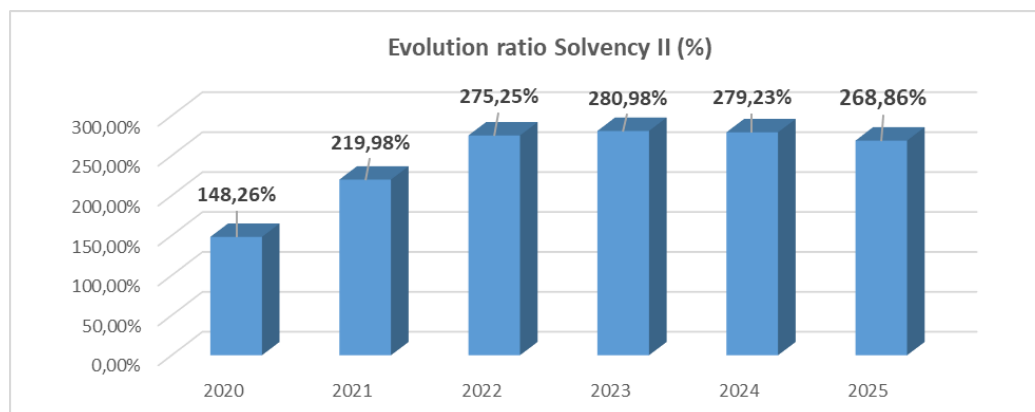
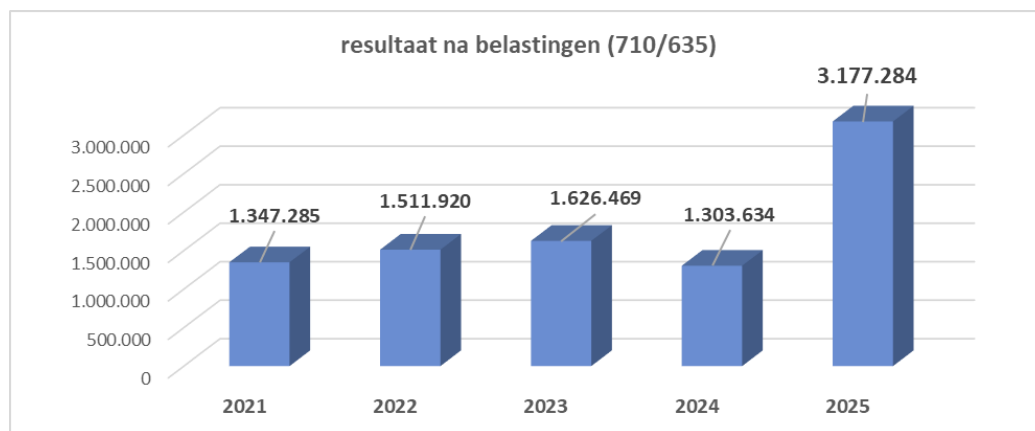
Circulaire NBB_2025_08 – version du 17 juin 2025 relative aux attentes prudentielles de la BNB en matière de système de gouvernance pour le secteur de l'assurance et de la réassurance.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ce rapport sur la solvabilité et la situation financière de PROTECT SA contient des informations descriptives sous forme quantitative et qualitative concernant l'exercice 2025.

PROTECT a clôturé l'exercice 2025 avec un résultat après impôts de 3.177.284 EUR, ce qui représente un rendement sur fonds propres de 13,44 %.

	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat après impôts	1.347.285	1.511.920	1.626.469	1.303.634	3.177.284
Ratio Solv. II	219,98 %	275,25 %	280,98 %	279,23 %	268,86 %



La prime brute totale (code 710.1) s'élevait à 59.858.342 EUR en 2025, contre 57.153.805 EUR en 2024, ce qui représente une augmentation de 4,73 %.

Tant l'encaissement dans l'activité principale de Protect S.A., à savoir les assurances RC pour Architectes et Concepteurs, que les activités en France ont augmenté respectivement de 3,02 % et 16 % en 2025 par rapport à 2024.

La charge totale des sinistres avant réassurance, y compris les frais internes de gestion des sinistres, a augmenté en 2025 dans une mesure limitée pour atteindre 41 051 132. D'une part, les paiements de sinistres ont augmenté de manière significative en 2025 (+3 225 242 EUR, soit +13,31 % par rapport à 2024). D'autre part, les réserves brutes de sinistres ont augmenté moins rapidement (-2 974 014 EUR, soit -17,95 % par rapport à 2024).

Les provisions techniques ont augmenté de 7 % en 2025 pour atteindre 312 584 153 EUR, tandis que la part de la réassurance y a augmenté plus fortement, à savoir de 9,78 % pour atteindre 114 625 611 EUR.

Le S/P après réassurance se situe à 75,28 % en 2025 (contre 79,94 % en 2024).

Le combined ratio après réassurance est de 99,16 % en 2025 (contre 103,45 % en 2024).

Le solde des produits financiers et des charges (code 712 – code 614) (amortissements sur investissements inclus) s'élevait à 4.099.689 EUR, par rapport à l'année précédente 3.324.997 EUR.

Le résultat du portefeuille d'investissement mobilier (actions et participations, obligations, dépôts bancaires et dépôts auprès d'institutions cédantes) s'élevait à 4.002.874 EUR, composé d'une partie récurrente pour un montant de 3.959.810 EUR et d'une partie non récurrente pour un montant de 43.064 EUR. La partie non récurrente était constituée de plus-values réalisées sur une vente d'actions et par une reprise de moins-values sur les certificats de la Banque Triodos.

Le ratio SCR s'élève à 268,86%, tandis que le ratio MCR se chiffre à 597,46% (contre respectivement 279,23 % et 620,52% en 2024). Pour les calculs Solvabilité II, PROTECT n'utilise pas de modèles internes. Depuis 2021, des paramètres spécifiques aux entreprises (USP) sont appliqués pour l'écart-type du risque de primes et de réserve dans le segment « assurances responsabilité générales et réassurances proportionnelles ».

En outre, PROTECT utilise une mesure transitoire prévue dans la législation Solvabilité II, à savoir l'utilisation de la courbe de taux sans risque avec ajustement de la volatilité.